

INFO

RIVERAINS

SEPTEMBRE 2024



Crédit image : Rennes Métropole

REQUALIFICATION DU CENTRE-BOURG

Dans le cadre de l'opération de requalification du centre-bourg, Rennes Métropole va procéder aux travaux destinés à connecter le futur aménagement du secteur An Diskuiz avec le centre historique et commerçant de Pacé. Le périmètre de cet aménagement est compris entre les boulevards Duc Jean V et Dumaine de la Josserie à l'est, la place Saint-Melaine à l'ouest, la rue du Père Grignon au nord et au sud l'avenue Brizeux (voir page centrale).

» LES OBJECTIFS DE L'AMÉNAGEMENT :

- Aménager une nouvelle entrée urbaine marquant l'extension de la Ville, par la création du « Carré An Diskuiz » au carrefour du boulevard du Duc Jean V et du boulevard Dumaine de la Josserie.
- Relier la place Saint-Melaine au futur Carré An Diskuiz, par la création de l'avenue Sarah Bernhardt aménagée en zone de rencontre (voir définition page centrale), avec la mise en place de stationnements longitudinaux, de grands espaces piétonniers et paysagers et d'un plateau surélevé sécurisant les déplacements doux.
- Accompagner la création d'une future place urbaine en cœur de centre-bourg.
- Réorganiser les circulations et les stationnements, avec la création de la rue Camille Claudel et d'un nouvel espace de stationnement végétalisé en cœur de ville.
- Offrir de nouvelles connexions piétonnes et cyclable, par la création d'un nouveau cheminement piéton entre l'avenue Sarah Bernhardt et l'avenue Brizeux le long de l'école de musique et de danse, et par l'aménagement d'un nouveau tronçon de piste cyclable bidirectionnelle sur le boulevard du Duc Jean V.
- Requalifier les boulevards Dumaine de la Josserie et Duc Jean V, depuis la place carrée existante au sud jusqu'au carrefour de la rue Michel Gérard au nord, avec le réaménagement des quais bus et la réalisation d'un plateau surélevé.

- Désimperméabiliser les espaces publics, par l'emploi de revêtements perméables (enrobé drainant, béton poreux, pavés à joints engazonnés, massifs plantés...) favorisant l'infiltration des eaux de pluie.

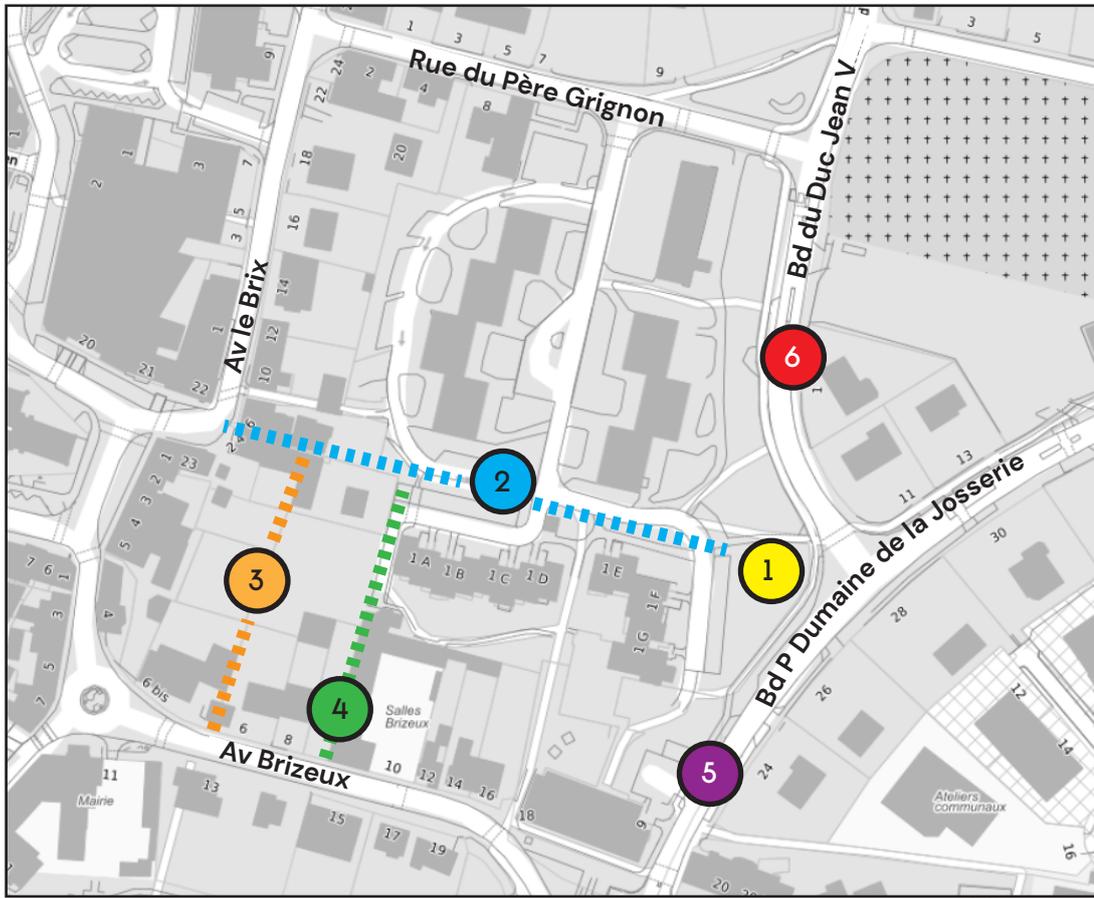
» LE CALENDRIER DES TRAVAUX :

- Phase 1 : de septembre à octobre 2024 > Travaux de dévoiement et de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'électricité (ENEDIS et CEBR)
- Phase 2 : de novembre 2024 à juillet 2025 > Travaux de requalification des boulevards du Duc Jean V et Dumaine de la Josserie. Pendant les travaux, la circulation se fera sous alternat.
- Phase 2-bis : d'octobre 2024 à avril 2025 > Travaux d'aménagement de la rue Camille Claudel, du parking du centre et des connections piétonnes. Travaux de démolition de garages existants avenue Brizeux.
- Phase 3 : de septembre 2025 à novembre 2025 > Travaux de plantations et d'engazonnement sur les boulevards du Duc Jean V et Dumaine de la Josserie.
(L'aménagement de l'avenue Sarah Bernhardt sera réalisé à l'issue des travaux de construction du programme immobilier An Diskuiz et de la place Simone Veil)

DES QUESTIONS ?

comtravaux@rennesmetropole.fr

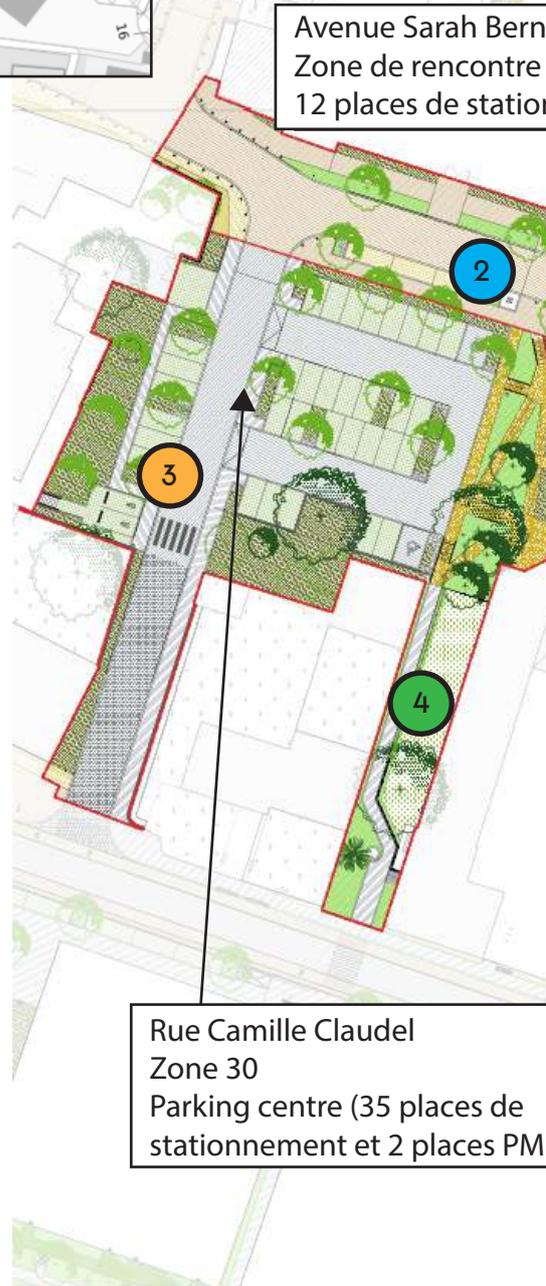
06 24 13 60 95



- 1 Carré An Diskuiz
- 2 Future avenue Sarah Bernhardt
- 3 Future rue Camille Claudel
- 4 Cheminement entre l'avenue Sarah Bernhardt et l'avenue Brizeux
- 5 Requalification du Bd P Dumaine de la Josserie
- 6 Requalification du Bd du Duc Jean V

LA ZONE DE RENCONTRE :

Les zones de rencontre permettent de créer une cohabitation apaisée entre tous les usagers de la route : piétons, cyclistes, automobilistes... Ce partage de la route est permis par un abaissement de la limitation de vitesse à 20 km/h. Les piétons ont priorité sur les cyclistes, qui ont priorité sur les automobilistes.





Plateau surélevé

6

Boulevard Duc Jean V
Zone 30
5 places de stationnement
2 places de livraison
Arrêts bus

Plateau surélevé

1

Bd Dumaine de la Josserie
Zone 30
19 places de stationnement
et 1 arrêt star't (ligne de covoiturage
du réseau STAR)

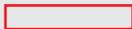
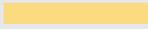
5

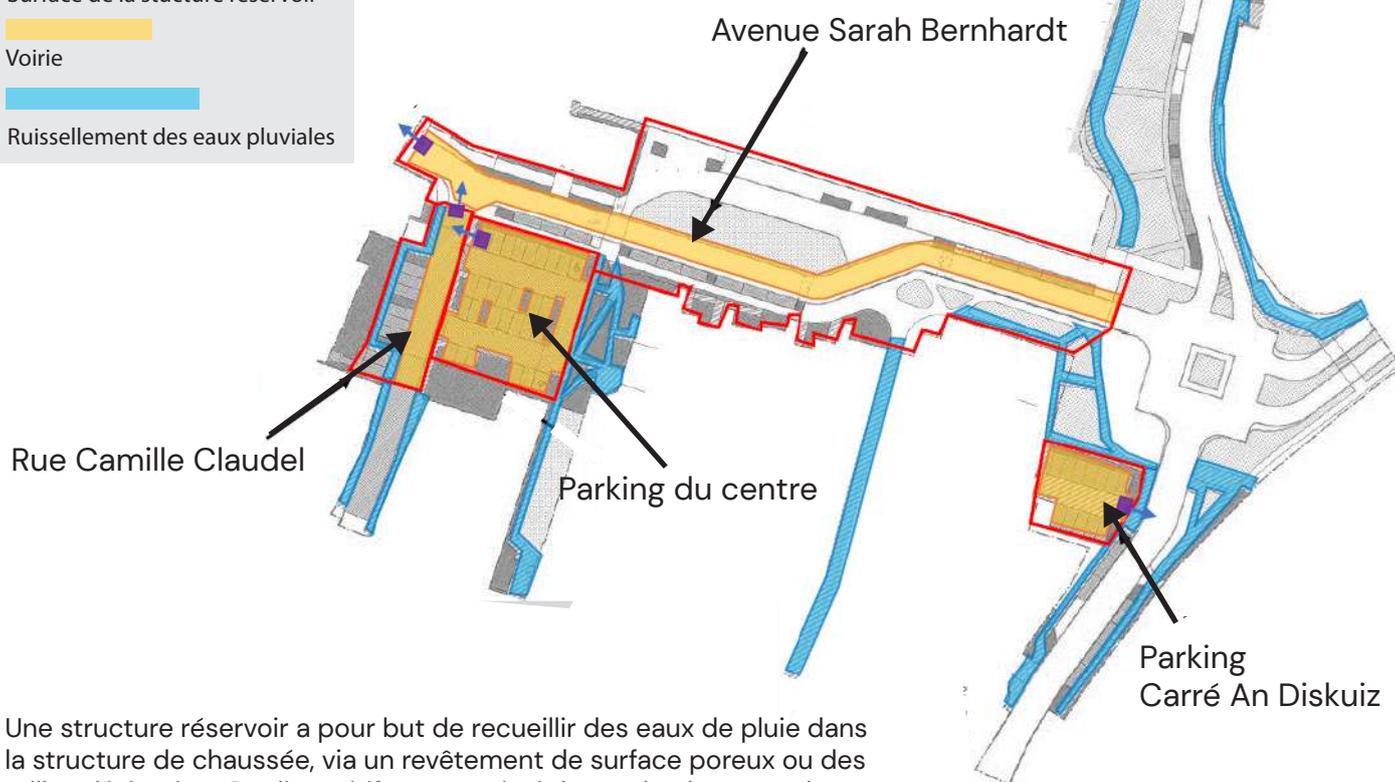
hardt
nnement

R)

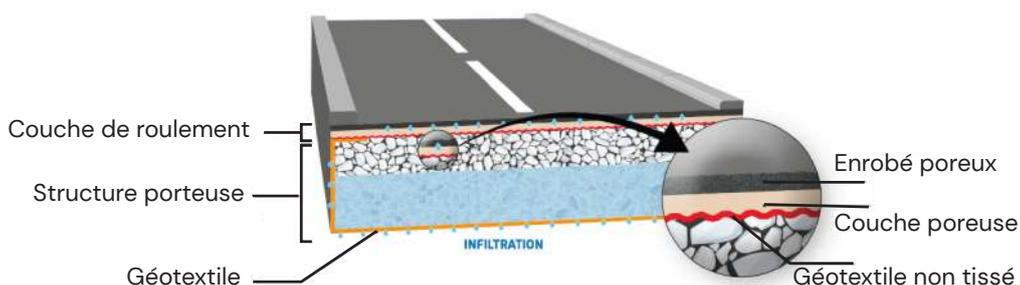
L'INSTALLATION DE CHAUSSÉES À STRUCTURE RÉSERVOIR POUR UNE MEILLEURE GESTION DES EAUX PLUVIALES

LÉGENDE :

-  Surface de la structure réservoir
-  Voirie
-  Ruissellement des eaux pluviales



Une structure réservoir a pour but de recueillir des eaux de pluie dans la structure de chaussée, via un revêtement de surface poreux ou des grilles d'injection. Ce dispositif permet ainsi de stocker les eaux de pluie lors d'épisodes pluvieux importants, tout en favorisant au maximum l'infiltration. Il permet par ailleurs de limiter les désordres sur les réseaux de collecte des eaux pluviales existants en aval de l'opération.



La prise en compte des enjeux écologiques :

- > 36% des surfaces consacrées aux déplacements doux (vélo, marche à pied...). Le projet prévoit la mise en place de 300 mètres d'aménagement cyclable
- > Conservation des arbres (+ 29 sujets en fin d'opération)
- > Recyclage partiel des matériaux (bordures, enrobés...)
- > Augmentation de 50% des surfaces perméables